



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Nref : sgal/CH

Paris, le 21 octobre 2021

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Président du Sport Scolaire
110 rue de Grenelle
75357, PARIS SP 07

Objet : questionnaire sur « l'égalité des genres et mixité dans le sport »

Monsieur le Ministre et Président,

Le SNEP FSU a découvert sur le site de l'UNSS, un questionnaire sur « l'égalité des genres et mixité dans le sport » relayé récemment dans les établissements scolaires. Celui-ci serait mis en place par l'IRIS (Institut de Relations Internationales et Stratégiques) et l'UNSS à destination des élèves licencié-es ou non.

Sur le fond, l'étude des stéréotypes et préjugés des élèves pourrait être un point de départ intéressant pour constituer un état des lieux. Mais il ne peut suffire à la mise en place d'un plan d'actions (qui semble être prévu) s'il ne prend pas en compte tous-tes les actrices et acteurs du sport scolaire. Le périmètre et les modalités de diffusion du questionnaire nous semblent restreints, hâtifs et non adaptés pour établir un réel état des lieux et répondre à une volonté politique réelle. L'objectif de cette enquête serait « de récolter des données et de mettre en place un plan d'actions concret et ciblé ponctué par une master class en fin d'année scolaire ». Cette « master class » et l'objectif de cette enquête restent, selon nous, à construire. Par ailleurs, la définition des termes proposée pose problème notamment dans la confusion entre sexe et genre. Les discriminations envers les femmes sont bien liées à leur sexe (qui fait plutôt référence au fait qu'elles soient femmes) et non au genre (qui lui relève davantage d'une construction sociale). La définition de l'égalité femme-homme, telle qu'elle est donnée, pose également problème quand il s'agit de parler de « leurs spécificités ». Cela voudrait dire que les inégalités sont construites sur des différences et des spécificités de l'un ou l'autre des deux sexes. Or, c'est justement la lutte contre l'attribution de normes à l'une ou l'autre des « catégories » qui est au cœur de l'éducation à l'égalité. Ce parti pris idéologique essentialiste ne va pas aider les élèves à répondre de manière éclairée, ni les enseignant-es pour les accompagner.

L'UNSS vient d'envoyer le questionnaire dans les établissements. Le SNEP FSU regrette que les animatrices et animateurs d'AS n'aient pas été associé-es à sa conception. Par ailleurs, demander aux enseignant-es d'échanger avec les élèves lors d'un atelier autour des préjugés et des stéréotypes, ne peut pas s'improviser. Eduquer à l'égalité s'apprend, cela nécessite que les intervenant-es soient formé-es, aient connaissance d'un état des lieux et fixent des objectifs partagés.

Cette priorité de formation est d'ailleurs inscrite dans le plan d'actions national pour l'égalité entre les femmes et les hommes du MENJS et du MESRI (Mesure 2.2 - Renforcer la formation à l'égalité réelle et la sensibilisation des personnels du MENJS et du MESRI pour mettre fin aux stéréotypes de genre et lutter contre les discriminations). Enfin, pour mettre en œuvre une politique au service de l'égalité, il faut des moyens. Expérimenter des formes de pratique, de groupement, développer des rencontres inédites ne peut se faire à budget constant.

Pour le SNEP FSU, ces actions auraient dû être précédées d'un temps de concertation, d'information, de formation des intervenant-es et la mise en place de ce plan d'actions devra être accompagnée d'un budget dédié. S'il est vrai, comme vous l'écrivez dans le préambule du plan d'actions que « la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est ainsi inscrite de longue date dans les politiques que nous déployons au bénéfice de nos douze millions d'élèves et de nos trois millions d'étudiants » ; nous ne pouvons que partager votre ambition selon laquelle « il nous reste à aller encore plus loin ..., pour passer définitivement de l'égalité de droit à l'égalité de fait ».

Le SNEP FSU, en tant qu'administrateur de l'UNSS, souhaite être tenu informé et avoir connaissance de l'avancée, des résultats de l'enquête, ainsi que du plan d'actions qui en découlera. Pour le SNEP FSU, le sport scolaire doit continuer à être un terrain d'innovations et de propositions dans le monde du sport, au service de l'égalité de tous-tes. Il continuera à défendre la mise en place d'une politique ambitieuse permettant de lutter contre les inégalités.

Nous vous assurons, Monsieur le Ministre et Président, de notre profond attachement au service public d'Éducation.



Benoît HUBERT
Secrétaire Général

Copie à Mme Costantini